





Comité de Pilotage et Revue Q3

Procès-Verbal

Ce Jeudi Deux (02) Novembre l'an deux mil dix-sept (2017) à partir de Neuf (09) heures, s'est tenue dans la salle de commission du Ministère de l'Economie et de la Planification (MEP), la réunion du comité de projet du Programme PDSPE. Ont été présents les différents partenaires, dans la mise en œuvre dudit Projet qui figurent dans la fiche de présence jointe à la présente.

La réunion a été présidée par le Secrétaire Général du MEP, avec la présence du DNP et toute l'équipe du PDSPE, le Chargé de Programme de la lutte contre la pauvreté et de l'Economiste National du PNUD. Les entités siégeant au sein du Comité de Projet PDSPE-MEP y ont été représentées (voir la liste en annexe).

1. Objet de la réunion

La réunion a pour objet de soumettre pour validation, au Comité de Projet PDSPE-MEP, les réalisations à mi-parcours et les révisions qui en découlent. A cet effet, l'ordre du jour portait sur les points ci-après :

- 1- Validation des réalisations 03
- 2- Validation des révisions budgétaires
- 3- Questions diverses

2. Déroulement de la réunion et points saillants

A- Réalisations

Les réalisations du Programme PDSPE durant l'exercice trimestriel Q3 ont été présentées par le Coordonnateur du Projet. La présentation (en annexe) a mis en exergue l'état d'avancement des deux produits avec les contraintes actuels et les solutions proposées.

Les points saillants de la revue sont :

- SNDS (Stratégie National Développement de la Statistique): la loi sur la statistique n'est pas suffisante. Il faut continuer sur l'élaboration de la SNDS. Actuellement nos activités portent sur l'élaboration de la loi statistique et le diagnostic sectoriel, éléments de base pour la SNDS ;
- SNISE (Système National d'information et de Suivi Evaluation): pour les matériels à doter , informer systématiquement le service logistique (comptabilité matière) pour assurer le suivi et la traçabilité des matériels surtout après retrait du projet;
- PNEVAL : (Politique Nationale de l'Evaluation) devra être sous le leadership du ministère pour une appropriation ;

- Modèle MAROA : actuellement base 2007 disponible. Prévoir dans le PTA 2018 le rebasage du modèle à partir du compte national 2007. Voir la possibilité de continuer avec le consultant international qui a élaboré le modèle a cet effet.
- RNDH : le PNUD a effectué le gros des travaux avec les 4 études réalisées. Il appartient au ministère actuellement d'apporter leur contribution. Le lancement officiel est prévu pour le 15 décembre ;
- Enquête cheptel : Focaliser sur le leadership du ministère pour une appropriation nationale, et voir dès maintenant l'exploitation des données telle que le développement de la stratégie de la filière ;
- Développement durable dans le sud : comment procéder ?
- Plan de mise en œuvre du PND (PMO) : comment mieux avancé, une hésitation du PNUD est ressentie par le ministère à cet effet ;
- Pour le comité de développement comment assurer leur renforcement de capacité pour qu'ils puissent mieux gérer leur rôle dans le développement local ;
- Finscope: comment appuyer la Coordination Nationale de la Finance Inclusive pour continuer la restitution dans les autres régions? Comment tirer profit des résultats de l'enquête pour répondre aux besoins de la population en matière de service financiers ;
- Cash For Work: voir la possibilité de réaliser une évaluation d'impact ;

B- Révisions budgétaires

Des réaménagements budgétaires ont été effectués durant les trois premiers trimestres de l'année, ainsi que l'inscription de budget additionnel. Ces actions répondent aux nécessités de l'exécution et activités prévues dans le PTA 2017.

La présentation de ces réaménagements et rajouts budgétaire n'ont fait l'objet d'aucune objection ou remarque de la part des membres du comité de Projet.

Questions diverses

- a) Nécessité de renforcer l'appropriation nationale :
 - Au niveau stratégique (Ministère de l'Agriculture pour l'exploitation de l'enquête sur le cheptel en vue d'une stratégie de développement de la chaîne de valeur "petits élevage" pour la région Androy par exemple)
 - Au niveau de la mise en œuvre opérationnelle des interventions (comme notre collaboration avec les STD dans l'Androy, à renforcer également au niveau central sur les consultations en cours,
 - Au niveau du suivi opérationnel des interventions par le MEP (mission conjointe à renforcer)
 - Au niveau communautaire
- b) Problèmes sur les services rendus par le PNUD suite à des demandes de services :
 - Temps pris dans le processus de recrutement pour renforcer l'équipe dans l'Androy (chauffeur...)
 - Les problèmes rencontrés par la passation de marché par UPM (erreur de livraison de marchandise...)
 - Les dotations en équipement devront impliquer les services logistiques du MEP, et se concrétiser à travers la comptabilité matière

- c) Renforcement de la stratégie de sortie / gestion du retrait des autres régions...
- d) Renforcement du mécanisme de suivi (les changements au niveau des bénéficiaires) et d'impacts effectifs des infrastructures réhabilitées par PDSPE.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Comité de pilotage du Projet a approuvé les réalisations, les révisions budgétaires et recommandations. Les résolutions du comité de projet seront présentées lors de la prochaine revue conjointe. La réunion a été clôturée par le Secrétaire Général du MEP 12h30.

Le coordonnateur :

Le Directeur National du Profe